



PROCÈS-VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY TENUE LE 4 OCTOBRE 2022 À 17 H 30 À LA SALLE ERIC-WESSELOW SITUÉE AU 5, BOULEVARD D'YOUVILLE

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Éric ALLARD, maire
Monsieur Barry DOYLE, conseiller du district n° 1 – de La Noue
Madame Arlene BRYANT, conseillère du district n° 2 – du Filgate
Monsieur Éric CORBEIL, conseiller du district n° 3 – de Robutel
Madame Lucie LABERGE, conseillère du district n° 4 – de Bumbray
Madame Marie-Louise KERNEIS, conseillère du district n° 5 – de Salaberry
Monsieur Michel GENDRON, conseiller du district n° 6 – de Lang

Formant le quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Maître Karl Sacha LANGLOIS, directeur général
Maître George DOLHAN, greffier et directeur du greffe et du contentieux

SONT ABSENTS :

Monsieur Luc DAOUST, conseiller du district n° 7 – de Le Moyne
Monsieur François Le BORGNE, conseiller du district n° 8 – D'Youville

RÉSOLUTION 2022-10-635 **1.1** Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Laberge

APPUYÉ par madame Arlene Bryant

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

AVIS DE MOTION 2022-10-636 **2.1** Règlement d'emprunt au montant de 400 000 \$ visant l'aménagement de la cour municipale au 71, rue Principale, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, sur 10 ans, avis de motion (PTI 2023-2024-2025, GR23-041)

Monsieur le conseiller Éric Corbeil donne avis de motion qu'il y aura adoption, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un règlement d'emprunt d'un montant de 400 000 \$ visant l'aménagement de la cour municipale au 71, rue Principale, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, sur 10 ans (PTI 2023-2024-2025, GR23-041).

Un projet de règlement est déposé par monsieur le maire Éric Allard.

RÉSOLUTION 2022-10-637 **2.2** Modification afin d'ajouter une contribution financière de la Ville au projet dans la résolution 2022-09-626 concernant l'entente pour le prolongement de la rue Donald

ATTENDU QUE la Ville de Châteauguay contribue au prolongement de la rue Donald puisque le cercle de virage profitera également aux citoyens de Châteauguay et à d'autres usagers de la route, autres que les promoteurs;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la résolution 2022-09-626;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Louise Kerneis

APPUYÉ par monsieur Michel Gendron

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil modifie la résolution 2022-09-626 adoptée lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 19 septembre 2022 afin d'ajouter, à la suite de l'avant dernier paragraphe, les paragraphes suivants :

« QUE le conseil autorise le versement de 40 000 \$ à titre de contribution financière pour l'aménagement d'une partie du cercle de virage dans le cadre de l'entente relative au prolongement de la rue Donald.

QUE cette somme soit financée par de l'excédent non affecté, pour financer les travaux d'infrastructure. »

ADOPTÉE.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Corbeil

APPUYÉ par monsieur Michel Gendron

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance extraordinaire soit levée, les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités.
Il est 17 h 47.

ADOPTÉE.

Le maire,

Le greffier,

ÉRIC ALLARD

GEORGE DOLHAN